

Offre d'emploi

Titre du poste : Assistant technique régional pour la composante régionale du volet santé animale du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), en charge de la formation

Salaire : 5 200 EUR net / mois + avantages

Durée : Un (1) an

Contexte : Aspects techniques de la Composante 1 - Niveau Régional

Elaborées sur la base des besoins exprimés par les pays, d'une proposition formulée par un consultant de la banque mondiale et du travail préparatoire réalisé par le CILSS, les activités régionales de la composante 'Santé animale' du PRAPS s'articulent autour de 3 volets 'Coordination', 'Appuis techniques ciblés' et 'Formation'. Ces activités sont mises en œuvre par le CRSA¹ de Bamako appuyé par l'OIE², sous la coordination du CILSS.

ACTIVITES REGIONALES

Les activités de niveau régional ont été définies sur la base des besoins exprimés par les pays dans le respect de la règle de subsidiarité, qui implique que les fonctions régionales n'ont été envisagées que dans les domaines où l'intervention régionale d'harmonisation des pratiques vaccinales permet une plus grande efficacité que la seule intervention au niveau national.

Volet Coordination

Les activités du volet 'Coordination' visent à :

- (i) Animer, suivre et évaluer les activités nationales en santé animale des 6 pays ;
- (ii) Mettre en place un mécanisme de coordination/concertation entre les 6 pays pour :
 - harmoniser leurs stratégies en santé animale (protocoles de lutte et de surveillance des maladies animales prioritaires dans le Sahel, modalités de contrôle aux frontières) et ainsi optimiser la gestion des risques liés aux maladies transfrontalières au sein de l'espace pastoral Sahélien ; l'harmonisation aura pour objectif (1) de permettre une circulation adéquate d'une information de qualité homogène sur l'état sanitaire du cheptel entre les services vétérinaires des pays participants, (2) de permettre de dégager des priorités et des méthodologies communes en matière de surveillance et de lutte afin de faire face aux risques communs aux pays participants ou au moins à certains d'entre eux ;
 - définir la localisation des postes frontaliers à construire ou réhabiliter ;
 - initier des réflexions et stratégies communes sur des thématiques transversales intéressant les 6 pays (comme la qualité du médicament vétérinaire, le statut des professionnels de la santé animale).

Les activités de coordination/concertation sont assurées par le coordinateur régional du programme, recruté par le projet parmi les pays participants. Il est assisté d'une secrétaire de direction assurant plus particulièrement le suivi/évaluation et le secrétariat du comité de coordination/concertation :

- Animation du comité de concertation/coordination : ce comité est composé des responsables des services vétérinaires nationaux et se réunit au CRSA deux fois par an ;
- Suivi/évaluation harmonisé de la mise en œuvre des activités nationales de la composante santé animale en travaillant sur les rapports d'activité élaborés par les services vétérinaires nationaux.

Volet 'Appuis techniques ciblés'

Les activités du volet 'Appuis techniques ciblés' visent à :

- (i) apporter une assistance technique aux 6 pays pour élaborer ou mettre à jour leurs plans de surveillance et leurs plans d'urgence nationaux pour les maladies prioritaires, circulation des informations sanitaires entre les 6 pays, en liaison avec le système WAHIS de l'OIE ;
- (ii) développer des banques de données épidémiologiques nationales et régionales, et faciliter la circulation des informations sanitaires entre les 6 pays, en liaison avec le système WAHIS de l'OIE ;
- (iii) développer des manuels et guides techniques pour la conduite des activités d'épidémiologie, surveillance,
- (iv) apporter un appui en matière d'ingénierie technique et financière sur l'activité d'approvisionnement sécurisé en vaccins³.

¹ Centre Régional de Santé Animale (CRSA)

² Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

³ Les missions menées dans le cadre de la préparation dans les différents pays permettent d'envisager l'intérêt du Sénégal (pour la FVR, la FA et pour les besoins de vaccins PPR non couverts par la production nationale), de la Mauritanie pour la PPR, du Mali (pour les besoins de vaccins PPR non couverts par la production nationale), du Burkina Faso (pour la PPR, suite au projet pilote de l'OIE/Fondation Bill et Melinda Gates) et du Tchad (pour les vaccins contre la PPR et la PPCB).

L'appui pour l'ingénierie technique et financière sur l'activité d'approvisionnement en vaccins permet notamment de développer une banque de vaccins dite 'virtuelle' (de type centrale d'approvisionnement) au niveau régional :

- Préparation des appels d'offre internationaux ;
- Sélection d'un ou plusieurs fournisseurs ;
- Passation des contrats au nom des pays participants en fonction des besoins des pays (vaccins à livrer de façon régulière, essentiellement pour les vaccinations de masse - ou ponctuelle, en cas de poussée épidémique - sous délais variables, à un prix variant selon les vitesses de livraisons utilisées).

Cet appui permet aux pays qui le souhaitent d'obtenir, dans des délais prédéfinis et garantis, un vaccin de qualité pour les maladies prioritaires garantie à un prix plus avantageux et plus rapidement que s'ils devaient procéder eux-mêmes à un appel d'offre international. La banque de vaccins régionale ne finance pas l'achat des vaccins qui sont payés par chaque pays bénéficiaire à la livraison (selon les cas, sur financement propre des Etats, ou sur financement du projet PRAPS national ou d'un autre projet d'appui).

Les activités d'Appuis techniques ciblés' sont assurées via une assistance technique permanente (24 homme/mois) sur les deux premières années du projet puis via une assistance technique ponctuelle (10 homme/mois) sur les 4 années suivantes.

Volet 'Formation'

Les activités du volet 'Formation' visent à :

- (i) organiser la formation continue des cadres des Services vétérinaires des 6 pays (sur la base d'un socle commun de connaissances) ;
- (ii) apporter un appui en matière d'ingénierie de la formation auprès des 6 pays : élaboration ou mise à jour des programmes nationaux de formation, élaboration de curricula de formation, élaboration de manuels.

La cellule de formation assure la formation d'une dizaine à une vingtaine (selon les besoins exprimés par les pays) de cadres des services vétérinaires par pays (soit une centaine de personnes), à raison de deux sessions de 10 jours pendant la durée du projet, soit environ 2000 personnes-jours de formation sur les 5 premières années du projet, soit encore 25 sessions de 10 jours de formation d'une quinzaine de cadres par an. La formation est dispensée dans un centre de formation (200m²) réhabilité par le projet sur le site du CRSA (qui dispose d'espaces disponibles à cet effet). Les coûts de formation pour chaque cadre national (frais de déplacement, indemnités et coût formation, voir détails ci-après) font l'objet d'une prise en charge par les services vétérinaires dont il relève, dans le cadre du budget de formation national alloué à la composante santé animale. La formation porte notamment sur les procédures harmonisées de surveillance, notification, plans d'urgence, contrôle des médicaments, stratégies de vaccination et de contrôle aux frontières.

La cellule de formation est animée pendant les deux premières années du projet par un assistant technique régional permanent et avec la possibilité de mobiliser une expertise ponctuelle en fonction des besoins (22 hommes/mois sur deux (2) ans et ensuite les 2 autres années suivantes, après renouvellement de l'Accord entre le CILSS et l'OIE. Cette équipe a en charge, outre la conception du programme de formation régional et la participation aux activités de formation du centre régional, la facilitation des contenus des programmes de formation prévus dans les composantes nationales du projet, l'appui aux services vétérinaires nationaux pour la conception de programmes nationaux de formation, pour l'élaboration de cursus de formation et l'élaboration de manuels de formation.

Hormis le coût de réhabilitation du centre et le coût du responsable et son adjoint (ainsi que leurs frais de déplacement pour les missions d'appui dans les pays participants), tous les autres coûts de formation sont facturés, sur la base d'un coût unitaire par journée de formation, aux pays d'origine des cadres formés. Ce coût unitaire inclut les frais de transport et les frais de mission des participants, et le coût propre à la formation (notamment la prise en charge des intervenants).

Responsabilités de l'Assistant technique régional :

Le présent recrutement s'inscrit dans le cadre de la coordination opérationnelle de la Composante régionale Santé animale du projet PRAPS financé par la Banque Mondiale que l'OIE est chargé de fournir selon les modalités et conditions prévues par un Accord conclu avec le CILSS.

Sous l'autorité du Directeur Général de l'OIE et sous la supervision du Coordonnateur régional du projet (Animateur de la Composante 1 du PRAPS : Santé animale), en liaison avec le Représentant Régional de l'OIE pour l'Afrique, le candidat aura la responsabilité du volet « Formation » de la composante régionale du projet, en collaboration avec le Responsable Régional du PRAPS, recruté sur le Don IDA de la Banque mondiale au CILSS pour coordonner le PRAPS au niveau régional, et en relation avec le Secrétaire Exécutif du CILSS (ou son représentant).

S'appuyant sur les outils et les expériences de l'OIE en matière de formation des Délégués et des points focaux nationaux, le volet « Formation » du projet a pour objectif de contribuer à initier, encourager et développer l'harmonisation des politiques nationales de santé animale dans les espaces pastoraux.

L'Assistant en charge de ces actions devra :

- organiser la formation continue des cadres des Services vétérinaires des 6 pays (Délégués de leur pays auprès de l'OIE ou tout autre acteur national pertinent) :
 - conception et mise en œuvre du programme de formation régional ;
 - participation aux activités de formation du centre régional ;
 - préparation de manuels et outils pédagogiques adaptés à ces formations ;
 - test et éventuellement développement de la formation à distance.

La formation portera notamment sur les procédures harmonisées de surveillance, notification, plans d'urgence, contrôle des médicaments, stratégies de vaccination et de contrôle aux frontières, gouvernance vétérinaire (sur la base des compétences minimales requises par les lignes directrices de l'OIE et de façon coordonnée avec le processus de formation des points focaux nationaux de l'OIE).

- apporter un appui en matière d'ingénierie de la formation auprès des 6 pays pour :
 - l'élaboration ou mise à jour des programmes nationaux de formation ;
 - l'élaboration de curricula de formation ;
 - la préparation de manuels et outils pédagogiques adaptés à ces formations.
- impliquer les acteurs majeurs de la formation vétérinaire dans ce processus, notamment l'Ecole Inter Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar (EISMV).

La tenue à jour et l'archivage approprié des documents créés et gérés devront aussi être assurés.

Qualifications et expérience

- Etre citoyen d'un des six(6) pays concernés par le projet, à savoir la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Niger ou le Tchad ;
- Etre titulaire d'un diplôme de Dr vétérinaire ;
- Disposer d'au moins 5 ans d'expérience dans la préparation et/ou l'exécution de projets dédiés à l'élevage et à la santé animale, faisant notamment appel à des compétences en ingénierie de formation ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'écrit qu'à l'oral, et disposer d'une excellente capacité de communication orale et écrite ;
- Avoir une maîtrise des outils informatiques, en particulier Word, Excel et Internet ;
- Disposer de bonnes capacités à travailler en équipe, et d'aptitudes pédagogiques.

N.B.: ces qualifications sont considérées comme étant le minimum requis pour donner satisfaction dans ce poste et les candidats ne doivent soumettre leur candidature que s'ils remplissent pleinement toutes ces exigences.

Autres précisions :

Localisation du lieu de travail: Représentation Régionale de l'OIE pour l'Afrique, dans le cadre du Centre Régional de Santé Animale (CRSA), à Bamako (Mali), avec des déplacements fréquents sur la zone du projet.

L'OIE assure actuellement le secrétariat du CRSA qui sera à terme repris par la CEDEAO.

Durée du contrat : Un (1) an

Les membres du personnel cadre de l'OIE sont des fonctionnaires internationaux placés sous l'autorité du Directeur Général.

Le poste est à plein temps et à pourvoir immédiatement. Déposez votre candidature jusqu'au 30/09/2017 en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Pour toute question ou problème technique, veuillez contacter les ressources humaines à l'adresse suivante : hr.dept@oie.int

POSTULER